



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2022



ADA France
Fédération Nationale
du Réseau de
Développement Apicole





2022 : un socle commun pour des projets toujours innovants

Un an après la précédente Assemblée Générale d'ADA France, c'est avec beaucoup de satisfaction que j'écris cet édit.

Chaque année, le Conseil d'Administration d'ADA France se réunit en novembre sur plusieurs jours : ce temps de co-construction est un moment essentiel, pour faire le point sur l'année écoulée et orienter les actions de celle à venir. Cette année, nous avons passé toutes les actions d'ADA France en revue et nous nous sommes projetés vers un plan pluriannuel d'actions, avec l'ensemble des structures que nous animons.

La « Fédération des ADA » désigne l'ensemble des ADA et le GPGR, fédérées au national par ADA France : cet ensemble est le socle du développement pour la filière apicole et nos missions s'inscrivent dans le Code Rural. Les missions d'ADA France sont le développement de l'apiculture, l'animation des ADA et leur représentation auprès des acteurs de la filière et des instances publiques. Notre fédération offre aux apiculteurs.trices un maillage du territoire sur lequel s'appuyer : c'est un atout pour la structuration de notre belle filière apicole et nous nous efforçons d'apporter un regard pesé et concret aux discussions.

Le « Réseau ADA-ITSAP » désigne la Fédération (ADA et ADA France) et l'ITSAP-Institut de l'Abeille, en tant que réseau de recherche et développement pour la filière apicole. Au quotidien, notre fédération travaille plus qu'en étroite collaboration avec l'ITSAP - Institut de l'Abeille : cette année, notre Institut s'est vu récompensé par l'obtention de sa qualification en tant qu'Institut Technique Agricole, asseyant un peu plus son autonomie et sa légitimité. Nous nous félicitons de cette pierre de plus, amenée à l'édifice de notre structuration !

L'année 2022 a vu le lancement et le développement de nouveaux projets à ADA France : la qualification en tant qu'Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) a permis l'accès pour ADA France à des financements CASDAR. Par ailleurs, l'Europe et l'Etat ont augmenté les fonds dédiés à la filière apicole. Ces deux faits ont permis à ADA France de recruter trois nouvelles salariées, dont deux à temps plein.

Cet effectif est vite devenu opérationnel pour œuvrer à la naissance de la revue technique « Réussir Apiculture », en réponse à la demande du réseau ADA-ITSAP de se doter d'un outil de diffusion et de valorisation de nos travaux de recherche et développement. Ce beau projet est aussi un véritable travail de vulgarisation auprès des apiculteurs.trices. En prestation avec l'organe de presse agricole Réussir, nous restons maître de tout le contenu et ce sont les salariés du réseau qui mettent en lumière le fruit de leur travail. Longue vie à la revue du réseau ADA - ITSAP !

Deuxième action phare développée en 2022, l'activité d'organisme de formation : certifiée Qualiopi fin 2021, ADA France appuie le réseau pour le portage administratif de ses formations dispensées sur l'ensemble du territoire. Un gage de qualité de plus pour les apiculteurs.trices.

Ces projets entraînants sont un véritable facteur de cohésion pour les salariés et les élus bénévoles du réseau. Nous espérons qu'ils vous plairont autant que nous avons eu plaisir à y travailler !

Enfin, ADA France poursuit son engagement auprès de l'interprofession : en 2022, le réseau ADA - ITSAP a initié ses premiers projets conventionnés avec InterApi. C'est une preuve de l'intérêt de la filière pour nos travaux, qui marque aussi la reconnaissance des travaux du réseau. Notre réseau est un acteur clé du paysage apicole et nous avons à cœur de relever les défis de l'apiculture de demain.

**Christophe Zimmermann,
Président d'ADA France**

GOVERNANCE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADA FRANCE

Le Conseil d'Administration d'ADA France est composé d'un représentant de chacune de ses structures membres. Sur les 15 structures membres 12 avaient désigné un administrateur en 2022. Le Conseil d'administration a élu en son sein un Bureau composé de :

- un président
- deux vice-présidents
- un trésorier
- un secrétaire
- un secrétaire adjoint

En 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois, dont deux fois en présentiel et deux fois par visioconférence. Il a aussi échangé de façon continue entre ces différents moments de rencontre, par mail et lors de réunions téléphoniques.

Composition du Conseil d'Administration d'ADA France au 31 décembre 2022



FONCTIONNEMENT

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Les missions des salariées d'ADA France couvrent de larges sujets et domaines de compétences. L'équipe salariée travaille en étroite collaboration avec les salariés du réseau ADA - ITSAP et continue de développer sa collaboration avec les salariés d'InterApi.

L'année 2022 a été marquée par le développement de l'équipe salariée qui est passée de 2 à 4,8 ETP : Deux personnes ont été recrutées à temps plein et une à 80 %. Ainsi, ADA France a principalement développé son activité sur la communication et l'organisation de formation.



Elodie COLOMBO
DIRECTRICE

Salariée à temps plein, en charge des missions suivantes :

- Animation des instances de gouvernance d'ADA France ;
- Gestion administrative et financière de l'association ;
- Relation avec les partenaires extérieurs en appui aux administrateurs ;
- Co-organisation des instances du Réseau, en commun avec l'ITSAP : « COODIR », « CODEV », événements communs, suivi général des cellules de coordination



Emma NOZIERES
CHEFFE DE PROJET
RÉSEAU ET FILIÈRE

Salariée à temps plein, en charge des missions suivantes :

- Appui à l'animation de l'association
- Animation du réseau des ADA, en particulier sur les thématiques suivantes : Sanitaire, Apiculture biologique, Elevage et Sélection et Ressource alimentaire
- Relais d'informations nationales auprès du réseau des ADA et lien avec l'interprofession InterApi



Margaux GELIN
CHEFFE DE PROJET
RÉSEAU ET CHARGÉE
D'INGÉNIERIE
PÉDAGOGIQUE

Salariée à temps plein, en charge des missions suivantes :

- Organisme de formation
- Séminaire des salariés
- Séminaire scientifique et technique du réseau
- Animation du réseau des ADA, en particulier sur les thématiques suivantes : Formation, Installation-Transmission, Commercialisation et Réglementaire



Marion GUYONNET
CHEFFE DE PROJET
COMMUNICATION

Salariée à temps plein, en charge des missions suivantes :

- Définition et conduite de la stratégie de communication
- Rédactrice en chef de la revue du réseau Réussir Apiculture
- Création et gestion des outils de communication externes (événements, site Internet, relations presse,...)
- Animation du GT Communication du réseau



Pauline PACHECO
RESPONSABLE
ADMINISTRATIVE
ET FINANCIÈRE -
ANIMATRICE RÉSEAU

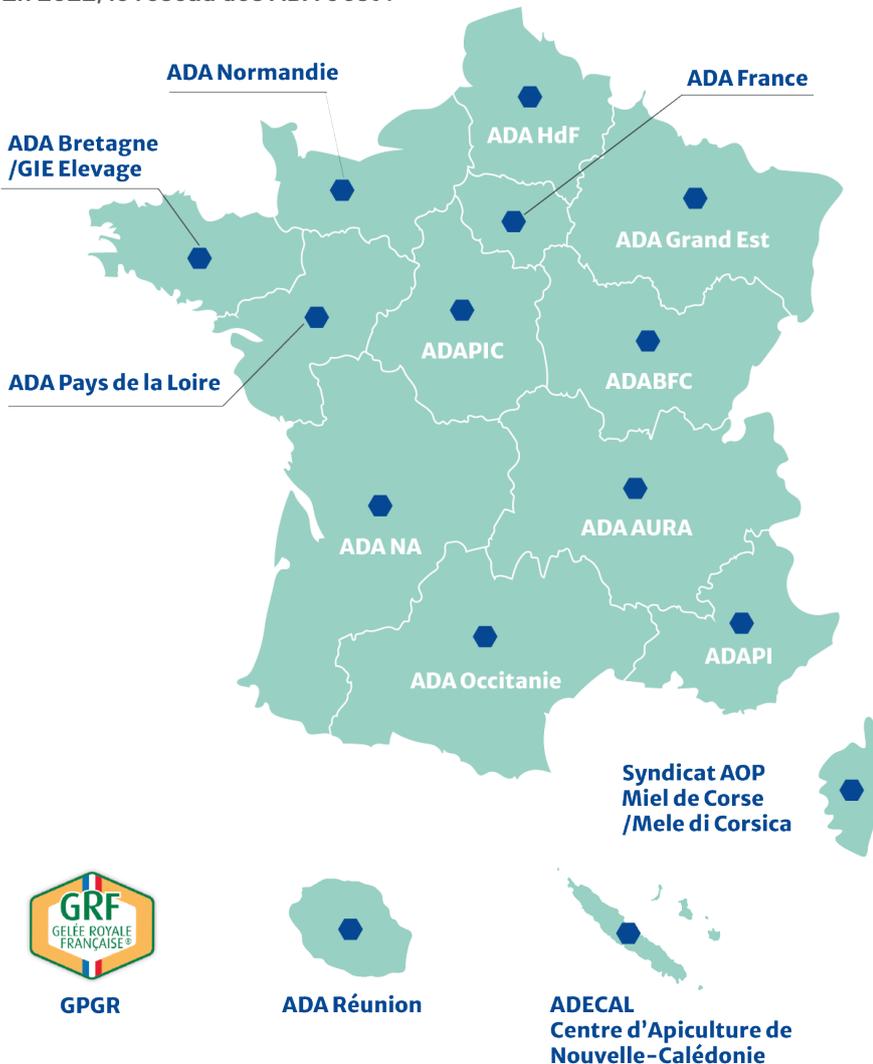
Salariée à temps partiel (80%), en charge des missions suivantes :

- Gestion administrative et financière de l'association
- Appui à l'animation du réseau
- Appui aux activités Revue technique et Organisme de formation

LES CHIFFRES CLÉS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADA FRANCE

En 2022, le réseau des ADA c'est :



15

associations membres

21

participants au COODIR, issus des ADA, d'ADA France et de l'ITSAP

35

participants au CODEV

22

lieux collectifs actifs

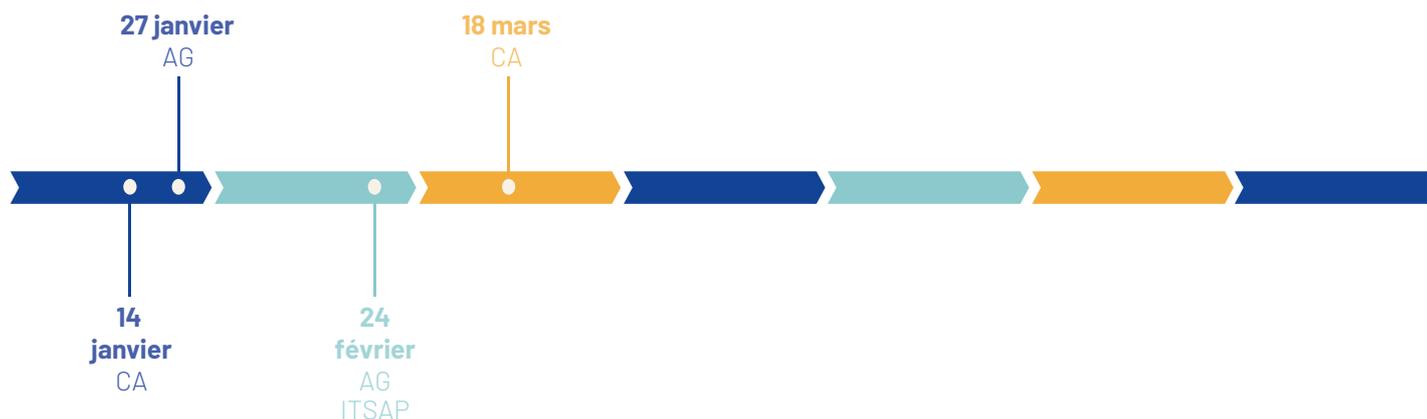
3

cellules de coordination (CeCo) actives

6

élus d'ADA France impliqués dans InterApi (représentants en commissions, AG ou CA)

2022, LES DATES CLÉS D'ADA FRANCE



COMMUNICATION NUMÉRIQUE



Facebook :
3 116 abonnés (+ 8 %) et 95 publications en 2022



LinkedIn :
567 abonnés (+ 110%)



Site internet :
Une vitrine pour les travaux du national Un relai vers de l'information régionale
www.adafrance.org

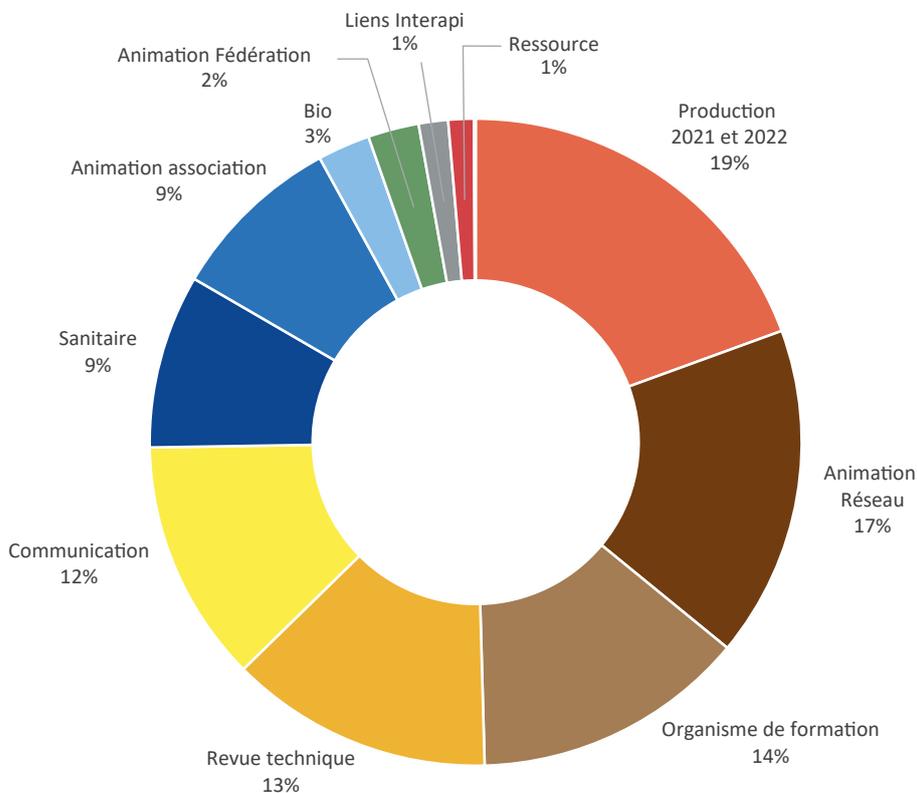
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

En 2021-2022 :
355 000€ de budget annuel

Budget prévisionnel
2022-2023 : 520 000€



RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL 2022



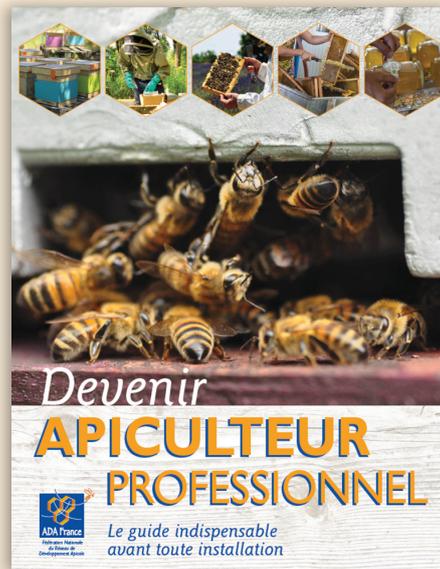
29 novembre au 2 décembre
Séminaire scientifique et technique du réseau

21 septembre
CA en présentiel

15, 16 et 17 novembre
CA présentiel (CA et Séminaire salariés-élus)

7, 8 et 9 décembre
Séminaire des salariés

PUBLICATIONS



Guides à l'installation

- 215 vendus en 2022.
- 1 579 exemplaires vendus depuis 2016.



Réussir Apiculture n°1

- Paru le 2 novembre 2022

ANIMATION ET MISE EN RÉSEAU

Animation de groupes de salariés

- 12 réunions du COODIR
- 14 groupes de travail thématiques actifs
- 3 cellules de coordination
- Comité d'organisation du Séminaire scientifique et technique
- Comité d'organisation du Séminaire des salariés
- Comité éditorial de la Revue technique

Animation de groupes d'administrateurs

- 2 réunions physiques du Conseil d'Administration, 2 en visioconférence
- 1 réunion en visio des présidents des structures du Réseau
- 1 réunion de CODEV

Diffusion d'informations au sein du réseau

- Envoi d'une newsletter mensuelle aux salariés des ADA et aux administrateurs
- Envoi d'une newsletter bimensuelle aux administrateurs d'ADA France
- Des comptes-rendus réguliers des réunions

Événements du réseau

- Séminaire scientifique et technique
2ème édition : 4 demi-journées en webinaire ouvertes à tous.tes
- Séminaire annuel des salariés : 3 jours de séminaire, 52 participants de 12 structures différentes

ANIMATION DE GROUPES DE SALARIÉS

En 2022, les lieux de travail du réseau sont répartis en plusieurs catégories :

- Historiquement, ADA France anime un certain nombre de « groupes de travail » composés de salariés des ADA, de l'ITSAP et plus rarement d'administrateurs. Ces groupes de travail (GT) permettent aux participants de se réunir et d'échanger autour d'une thématique. En général, un GT n'a pas de durée définie. Les GT permettent aux salariés de travailler ensemble à la résolution de problématiques, de partager leurs connaissances et leurs pratiques.
- Depuis 2020, ADA France et l'ITSAP co-animent et assurent le suivi de « cellules de coordination ». Ces groupes, mêlant salariés et apiculteurs, permettent de travailler durant une période fixée, en général de quelques mois, sur des sujets d'intérêt commun entre l'ITSAP et ADA France. La feuille de route de chaque nouvelle cellule de coordination est élaborée par les parties prenantes, puis validée par les conseils d'administration d'ADA France et de l'ITSAP. Les livrables attendus peuvent prendre différentes formes : outils, proposition de projets etc.

ADA France assure l'animation d'une grande partie des groupes de salariés et met à disposition des participants plusieurs outils : partage de documents, visioconférence, appui à l'animation. Afin que la communication soit la plus

fluide possible au sein du réseau, ADA France accompagne l'arrivée de tout nouveau salarié ou nouveau membre du CA d'ADA France : accès au drive, mail d'accueil récapitulatif des outils, enregistrement dans les listes de diffusion ainsi que dans un répertoire commun.

Chaque année, ADA France actualise un travail de recensement de ces lieux collectifs de travail. Une « Carte mentale - Lieux collectifs du réseau » permet de le partager avec l'ensemble des salariés du réseau. Elle rend compte de la diversité des travaux du réseau, comprend un répertoire avec les coordonnées des différents animateurs, un lien d'accès aux fichiers et un rappel des objectifs de chaque groupe.

Depuis la rédaction du PPE¹, le réseau des ADA a formalisé son étroite collaboration avec l'ITSAP. Certains salariés de l'ITSAP assurent l'animation de groupes de travail, notamment lorsqu'il s'agit de leur domaine d'expertise. En parallèle, ADA France a été sollicitée pour organiser ou co-organiser divers événements communs : le séminaire scientifique et technique mais aussi le séminaire du réseau, début 2023, accolé à l'assemblée générale d'ADA France. ADA France assure également le portage de la revue technique du réseau et l'activité d'organisme de formation pour le réseau.



En 2022, le nombre de groupes de travail est en légère hausse et en constante évolution selon les besoins, témoignant de l'activité du réseau : ils sont créés ou mis en pause selon les besoins.

¹ Le Plan Pluriannuel d'Engagement, mené en 2019, a abouti à une nouvelle organisation du réseau ADA-ITSAP, en instaurant notamment le principe de cellule de coordination, le COODIR et le CODEV.

LES GROUPES DE TRAVAIL

Le réseau compte 16 groupes actifs ou sous-groupes de travail fin 2022, dont 7 animés par ADA France. Chaque GT est suivi par au moins une salariée d'ADA France.

Il existe désormais deux comités d'organisations des évènements et un comité éditorial de la revue, tous trois animés par ADA France.

- Le COODIR
- Comité d'organisation du Séminaire scientifique et technique
- Comité d'organisation du Séminaire des salariés
- Comité éditorial de la Revue technique
- Commission Bio
- GT Communication
- GT Diversification*
- GT Ecotox*
- GT Elevage et Sélection*
- GT Enquête harmonisée et prix*
- GT Ressource Alimentaire (informel, en lancement)
 - ▶ Sous-groupe ONF
- GT Formation
- GT Installation-Transmission*
- GT Mise à jour du Guide de Bonnes Pratiques Apicoles*
- GT Qualité*
- GT RER*
- GT Ressource humaines
- GT Sanitaire
 - ▶ Sous-groupe Base de données Varroa

**GT animés par un membre du réseau en 2022 et non par ADA France. Un suivi est néanmoins réalisé et un accompagnement ponctuel peut être proposé.*

Parmi les groupes de travail, les groupes ci-dessous ont particulièrement marqué l'année 2022 du réseau par leurs activités et travaux.

Le COODIR

Le « COODIR » regroupe l'ensemble des coordinateurs/directeurs des structures membres du réseau ADA-ITSAP. Ce groupe a pour objectif d'échanger sur des problématiques techniques ou organisationnelles communes. Il est co-animé par ADA France et l'ITSAP.

En 2022, le COODIR s'est réuni à douze reprises en visioconférence. Cette année, les échanges ont essentiellement porté sur la candidature ITA de l'ITSAP et l'organisation des relations avec InterApi.

GT Ressources humaines et gestion

Animé par ADA France, ce groupe a été mis en place en 2022. Il est un lieu d'échanges de pratiques professionnelles entre directeurs ou responsables administratifs et financiers des structures du Réseau. Sous couvert de confidentialité, ce groupe a travaillé en 2022 sur une charte de télétravail à adapter dans chaque structure, ainsi que sur la mutualisation des coûts et la recherche d'outils pour la gestion des ressources humaines.

GT Sanitaire : une année sous le signe de Varroa

Le **GT Sanitaire** est le lieu d'échange pour tous les sujets sanitaires. En 2022, il s'est réuni cinq fois, régulièrement tout au long de l'année, dont une fois physiquement lors du séminaire des salariés. Entre les rencontres, les membres du GT ont pu échanger régulièrement par mail. ADA France a contribué à faire circuler l'information et à motiver la naissance de projets.

L'année 2022 s'est particulièrement concentrée sur Varroa, danger sanitaire majeur pour la filière. Sous l'égide d'ADA France, le GT a recensé les projets Varroa en cours dans le réseau. Cette base de travail a permis aux différents membres d'échanger, connaître la dynamique du réseau et créer des synergies. Les discussions ont essentiellement porté sur la forte pression Varroa de début d'année ressentie dans certaines régions et sur les réponses que le réseau peut y apporter. Les travaux menés en 2022 devraient permettre l'émergence d'un projet commun à plusieurs ADA et à l'ITSAP sur Varroa en 2023.

Depuis 2020, une partie des échanges est consacrée à la réglementation relative à l'utilisation des médicaments vétérinaires. En 2022, la **cellule de coordination "Médicaments vétérinaires"**, rassemblant salariés et élus volontaires pour travailler sur le sujet, a élaboré une deuxième version de sa « Charte Rucher expérimental ». Ce second envoi à l'administration a provoqué un échange visio entre l'ANMV, la DGAI, ADA France et l'ITSAP. InterApi était également conviée à ce rendez-vous. En 2023, ADA France poursuivra le travail avec pour objectif de clarifier le cadre réglementaire dans lequel les ADA pratiquent leurs expérimentations.

GT Certification Formations : développement de l'activité

Une évolution de la réglementation de la formation a imposé aux organismes de formation d'être certifiés

Qualiopi pour pouvoir avoir accès aux fonds de formation publics et mutualisés. Cette certification reconnaît la qualité du processus d'organisation des formations. Les réunions de ce groupe de travail en 2021 ont permis à l'ADA Occitanie, à l'ADANA et à ADA France d'obtenir la certification Qualiopi dans les délais escomptés.

ADA France a ainsi pu, dès janvier 2022, développer une activité de formation au bénéfice des adhérents des ADA. Concrètement, ADA France porte des formations élaborées par les ADA pour leurs adhérents et organisées directement en région. Ainsi, le groupe de travail a mis en place des procédures de partage des tâches et des responsabilités entre ADA France et les délégataires que sont les ADA.

Depuis le recrutement de la responsable des formations à ADA France, ce groupe a évolué en GT Formations. Il a pour objectif, à l'échelle de la France, et par la participation des ADA concernées, de coordonner les formations, de réaliser le suivi des formations réalisées, de compiler les besoins en formation, d'analyser les retours des stagiaires et intervenants ainsi que d'améliorer les pratiques.

GT Apiculture bio : vers une deuxième année de statu quo

Au premier janvier 2022, la nouvelle réglementation bio européenne est entrée en vigueur pour toutes les filières agricoles. Avec elle, ce sont plusieurs changements qui s'imposent aux apiculteurs bio. Notamment, il existait une dérogation dite « pollinisation » qui autorisait les apiculteurs bio à mettre ponctuellement leurs ruches sur des emplacements non conformes. Le miel produit dans ces conditions était ensuite déclassé. Cette dérogation étant caduque au 1er janvier 2022, ADA France s'est investie sur le dossier, de plusieurs manières :

- Participation aux **réunions de la Commission Bio de l'INAO** : elle s'est réunie une seule fois en 2022, à la fin de l'année pour annoncer une deuxième année de statu quo en 2023 sur la question des emplacements ;
- Participation aux **réunions de Commission d'Interapi** (salariée et élue ADA France) ;
- Mise en place d'une **Commission Bio du Réseau** : pour cela, ADA France a lancé un appel aux apiculteurs adhérents bio dans le réseau. L'objectif de cette Commission est d'appuyer l'administratrice référente bio d'ADA France, mais aussi de faire mieux circuler l'information dans les structures membres du réseau en impliquant directement des adhérents. Les salariés membres de l'ancien groupe de travail sont également conviés à participer aux échanges.

Les modalités de mise en œuvre du nouveau règlement européen n'étant toujours pas définies, ADA France poursuivra en 2023 son travail d'argumentation, en collaboration avec les instances syndicales et les autres acteurs de la bio.

GT Ressource alimentaire : des réunions par projet

En 2022, ADA France a pris part aux échanges du groupe informel travaillant sur le projet d'un Guide Ressource alimentaire et a fait le lien avec le reste du réseau. Le Guide Ressource a été finalisé en fin d'année 2022 et mis à disposition des ADA le désirant.

ADA France a également mis en place un GT temporaire sur la problématique des tarifs d'emplacement en zones forestières dans les espaces gérés par l'ONF. Ce GT mêlait des salariés et des apiculteurs adhérents volontaires, intéressés par les échanges. ADA France et l'ITSAP participent également au GT organisé par l'ONF rassemblant les syndicats.

En 2023, ADA France devrait formaliser la mise en place d'un groupe de travail traitant la problématique de la ressource alimentaire.

LES CELLULES DE COORDINATION

Depuis 2020, le Réseau ADA-ITSAP a mis en place le système des cellules de coordination. Ces cellules sont des lieux mixtes (élus, salariés, de plusieurs structures) de réflexion et de production, avec pour chacune un objectif circonscrit dans le temps. Elles sont ouvertes aux apiculteurs adhérents des structures du Réseau. A la demande de ses initiateurs, les Cellules de Coordination sont consacrées à des thématiques variées, en lien avec les problématiques apicoles ou les projets du réseau.

En 2022, le réseau dénombre trois cellules actives dont deux avec la participation ou l'animation d'ADA France.

- CeCo Charte Rucher expérimental : voir GT Sanitaire
- CeCo Nourrissement*
- CeCo Ressourçothèque : lancée en 2022, elle a pour objectif de mettre en place une base de données partagée dans le réseau et pour les apiculteurs.

**Cellule autonome en 2022, animée par un membre du réseau et qui ne requiert pas la participation d'ADA France. La CeCo est incluse dans le suivi général opéré par ADA France, et un accompagnement ponctuel peut être proposé.*

ANIMATION DE GROUPES D'ADMINISTRATEURS

ADA France propose plusieurs lieux d'échanges entre apiculteurs administrateurs des structures membres de la Fédération. Ils peuvent ainsi y partager leurs problématiques et questionnements communs et arriver par la discussion à établir des positions partagées et trouver des solutions consensuelles.

Les décisions concernant l'échelon national sont prises au sein du Conseil d'Administration d'ADA France, qui se réunit selon les besoins.

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ADA FRANCE

Le Conseil d'Administration (CA) d'ADA France est composé d'un représentant de chaque structure membre et a pour rôle de mettre en œuvre le programme d'actions défini lors de l'Assemblée Générale, de gérer le budget et les comptes de l'association ainsi que de piloter le travail des salariés.

Le Conseil d'Administration d'ADA France s'est réuni à quatre reprises en 2022, dont deux fois en présentiel. En novembre, le CA d'ADA France s'est réuni durant plusieurs jours à Boussay (44) pour le séminaire élus-salariés. Ce moment d'échange et de construction permet également de renforcer la cohésion d'équipe.

BUREAU D'ADA FRANCE

Depuis 2021, ADA France expérimente les réunions du CA informelles en saison afin d'assurer une continuité : la participation des membres du bureau y était fortement recommandée et le reste des administrateurs conviés selon leurs disponibilités.

Fin 2022, ADA France a mis en place l'organisation régulière de réunions de son Bureau pour la vie courante et la préparation des CA et AG. De plus, en cours de saison, les "Bureaux élargis" reprennent désormais ce même format testé en 2021.

Enfin, ADA France et l'ITSAP organisent désormais des réunions régulières de leurs deux Bureaux afin de favoriser les échanges.

GROUPE SANITAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un groupe de quatre administrateurs travaille sur les dossiers sanitaires. Ce groupe a pour mission de préparer la participation d'ADA France aux réunions nationales sur le sujet, et de formuler des avis. Le groupe échange principalement par mail et peut se réunir ponctuellement en visioconférence pour échanger sur des sujets précis à trancher. La salariée peut s'appuyer sur ces élus pour préparer les sujets sanitaires à l'ordre du jour des CA d'ADA France.

RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES STRUCTURES DU RÉSEAU ADA-ITSAP

Depuis 2019, ces réunions permettent aux présidents d'ADA d'échanger sur leurs problématiques locales et leur rôle de Président. Elles visent à favoriser la discussion, le partage et la recherche de solutions communes entre les structures. Les présidents se sont réunis une fois en visioconférence en 2022. Neuf présidents étaient présents en réunion.

LE CODEV

Le CODEV est une instance mise en place à l'issue des travaux du PPE, en 2020. Il est un lieu transversal d'échanges et de concertation entre les élus du Réseau ADA-ITSAP : représentants des ADA au CA de l'ITSAP, au CA d'ADA France, et un autre élu par ADA.

Il s'est réuni une fois en 2022, en présentiel.

DIFFUSION D'INFORMATIONS AU SEIN DU RÉSEAU

ADA France permet de relayer au sein du réseau les informations externes (changements réglementaires, alertes sanitaires, ouvertures d'appel à projets, ...) ou internes (outils utiles, résultats de travaux ou de projets, événements, mouvements salariés au sein des ADA, ...). Ces informations sont transmises à l'ensemble des salariés du Réseau ADA-ITSAP via une newsletter mensuelle. Les actualités ou données à transmettre aux adhérents des ADA (changements réglementaires, ouvertures d'aides, alerte sanitaire, résultats de projets, ...) sont envoyées aux salariés des ADA qui ont la charge de faire suivre l'information aux apiculteurs de leurs structures. Un grand nombre d'informations passe également par le COODIR.

EVOLUTION DES OUTILS DE COMMUNICATION

Le partage de documents de travail se fait via un drive partagé du Réseau. ADA France met également à disposition un outil de messagerie instantanée interne, qui permet l'envoi de messages rapides entre salariés ou entre membres d'un groupe.

Depuis 2021, ADA France propose au réseau un outil de cartographie des lieux collectifs de travail du réseau, régulièrement mis à jour.

Enfin, ADA France met toujours à disposition des outils de visioconférence, de téléphonie et d'adresses mails. Pour les ADA n'ayant pas encore fait évoluer leurs sites internet, les frais sont mutualisés par ADA France. La fédération prévoit une refonte de son site internet en 2023.

SÉMINAIRE ANNUEL DES SALARIÉS DU RÉSEAU

ADA France organise un séminaire annuel permettant aux salariés des différentes structures membres du réseau de se réunir.

En 2022, les salariés des différentes ADA et de l'ITSAP se sont retrouvés du 7 au 9 décembre 2022 à Sainte Foy Lès Lyon (69). Le séminaire a rassemblé 52 participants de 10 ADA, de l'ITSAP et d'ADA France.

Au programme :

- un temps d'interconnaissance pour apprendre à mieux se connaître : identifier les participants et leurs thématiques de travail ;
- des temps prévus pour travailler ensemble :
 - ▶ en groupes de travail, pour partager les problématiques que rencontrent les salariés du réseau, connaître les leviers des uns et des autres, réfléchir ensemble à des solutions.
 - ▶ en atelier, pour avancer concrètement sur des projets en cours.

Et bien sûr, un moment convivial qui permet chaque année de renforcer la cohésion du réseau et de repartir avec des idées neuves.



REPRÉSENTATION

Représentation auprès des partenaires externes :

- 2 réunions de CNOPSAV, 3 réunions de Comité sectoriel apicole, 5 réunions de groupes de travail sur l'évolution des aides apicoles européennes
- Participation au GT "Enquête Nationale de Mortalité Hivernale" de la plateforme ESA
- Participation à 2 GT organisés par GDS France : Loque américaine et Varroa
- 1 Commission Bio de l'INAO
- Participation aux réunions des Commissions, Conseils d'Administration et Assemblée Générale d'InterApi
- Appel à projet du FSAB en septembre 2022
- 1 réunion de l'ONF
- 1 réunion du comité de recensement des solutions techniques favorables aux pollinisateurs (Plan Pollinisateurs Axe 6)

REPRÉSENTATION AUPRÈS DES PARTENAIRES EXTERNES

ADA France assure un rôle de représentation du réseau de développement apicole auprès des partenaires : en concertation avec ses associations membres elle établit des positions communes au réseau et les défend lors d'échanges avec les partenaires extérieurs, qu'il s'agisse d'acteurs institutionnels, tels que le ministère de l'agriculture, ou d'acteurs de la filière comme GDS France ou InterApi, l'interprofession apicole.

En 2022 ADA France a notamment participé à :

- Comité sectoriel apicole (trois réunions en 2022) ;
- Comité national d'experts apicoles du Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale (CNOPSAV, deux réunions en 2022) ;
- Commission Bio de l'INAO (une réunion en 2022) ;
- aux réunions ou événements de l'interprofession (Commissions, Conseils d'Administration et Assemblée Générale, autres...);
- FSAB : préparation de l'appel à projet 2022 et réunion d'information au réseau
- GT Enquête nationale de mortalité hivernale de la plateforme ESA (reconduite chaque année) ;
- des réunions mensuelles pour les GT Varroa et Loque américaine organisés par GDS France, lancés respectivement en 2022 et 2021 ;
- GT "Accueil des ruches en forêt domaniale" de l'ONF (une réunion).
- Axe 6 du Plan Pollinisateurs : participation au comité de recensement des solutions techniques favorables aux pollinisateurs (une réunion en 2022)

→ Commission « Qualité et traçabilité des produits de la ruche »

ADA France apporte aux participants de ces réunions une expertise technique et fait le lien avec les travaux en cours du réseau ADA - ITSAP. ADA France a en charge la coordination de la Fédération pour la réponse aux appels à projets d'InterApi.

ADA France et InterApi échangent également régulièrement par le biais de leurs salariés et élus. En 2022, les discussions ont notamment porté sur un projet de conventionnement-cadre entre l'ITSAP, InterApi et ADA France. En effet, la mise en place de l'interprofession répond en partie à un besoin de financement de l'ITSAP - Institut de l'Abeille et des projets d'intérêt général portés par le réseau. En 2022, certaines ADA et l'ITSAP ont répondu aux appels à projets proposés par InterApi, puis ont travaillé sur les appels à projets lorsque remportés : ADA France a coordonné la réponse entre les différentes structures.

INTERAPI, INTERPROFESSION APICOLE

Créée en 2018, InterApi, l'interprofession des produits de la ruche, collecte chaque année une Cotisation Volontaire Étendue (CVE) auprès de ses adhérents (apiculteurs, coopératives, conditionneurs, distributeurs).

Elle dispose de plusieurs instances (AG, CA, comités...) et commissions auxquelles participe ADA France selon la pertinence.

ADA France a participé aux réunions du Conseil d'Administration et des commissions mises en place pour traiter les principaux sujets d'importance :

- Commission « Résolution des problèmes de production », qui aborde notamment les problématiques liées au sanitaire et à l'apiculture biologique ;

REPRÉSENTATIONS SANITAIRES

ADA France est membre du **comité d'experts apicoles du CNOPSAV**, le Conseil National d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale. Cette instance est un lieu d'information et de consultation de la filière sur les sujets sanitaires, piloté par la DGAL du Ministère de l'agriculture. En 2022, le comité expert apicole du CNOPSAV s'est réuni à deux reprises (6 avril et 15 juin).

Parmi les sujets abordés au CNOPSAV cette année : l'extension géographique de l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA) et la répartition du budget attribué par la DGAI entre les différentes actions sanitaires au sein de la filière apicole.

Par ailleurs, ADA France poursuit sa participation aux **groupes de travail chargés de définir les stratégies**

L'organisation de la filière apicole française



APICULTEURS & APICULTRICES

LE POLITIQUE



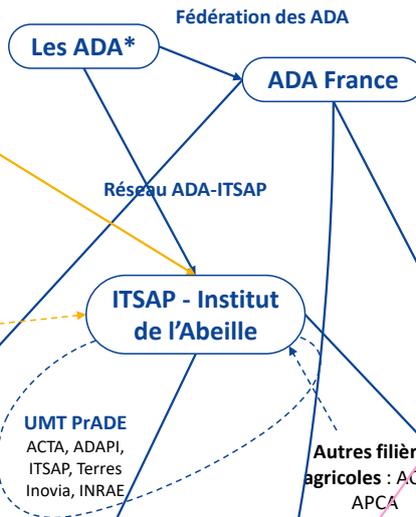
Aval de la filière :
Conditionneurs : SFM
Distribution : FCD, FCA

Matériel apicole :
 SNFGMA

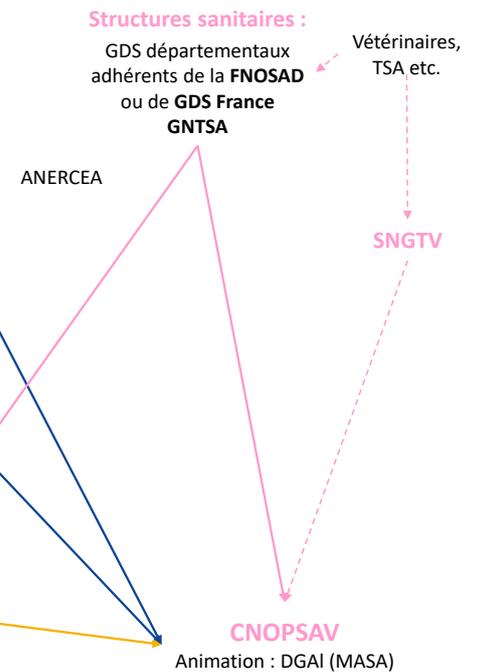
INTERAPI
 (interprofession)

Comité sectoriel apicole
 Mise en œuvre du PSA
 Suivi économique de la filière
 Animation : France Agrimer (MASA)

LA RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT



LE SANITAIRE



* Structures adhérentes à ADA France : ADA régionales et GPGR

de surveillance et de lutte pour la loque américaine et Varroa. Animés par GDS France et sous l'égide d'InterApi, ces groupes de travail rassemblent les acteurs sanitaires, politiques et de recherche et développement de la filière.

Sur chaque thématique, ADA France veille à ce que les problématiques sanitaires des ADA soient prises en compte dans ces instances et fait un retour au réseau après la tenue des différentes réunions nationales.

Comme chaque année, la fédération a participé au **groupe de la plateforme ESA** (Epidémiosurveillance en Santé Animale) sur l'enquête de mortalité hivernale des abeilles (ENMHA). ADA France a notamment assuré la coordination de la mutualisation entre l'enquête nationale et les enquêtes régionales, ainsi que le suivi de l'information dans son réseau.

COMITÉ SECTORIEL APICOLE

Le comité sectoriel apicole s'est réuni par trois fois en 2022 (15 mars, 6 juillet et 30 novembre). Instance présidée par FranceAgriMer, le comité sectoriel apicole est le lieu de concertation de la filière pour ce qui relève du Programme Apicole Européen. FranceAgriMer pilote également les observatoires de filières, dont celui pour la filière apicole. En 2022, les travaux du comité sectoriel

apicole ont essentiellement porté sur la gestion du PAE et son inclusion, à partir de 2023, dans le PSN (Plan Stratégique National) de la PAC. En 2022, plusieurs groupes de travail temporaires se sont réunis pour préparer les évolutions de différents dispositifs du PAE. Ainsi, ADA France a participé aux groupes de travail sur les mesures d'assistance technique et les aides à l'investissement sur les exploitations. ADA France a également participé (3 réunions) au comité de pilotage de la mesure Formation du PAE.

Les réunions du Comité sectoriel apicole ont également été l'occasion des présentations annuelles des différents observatoires et panels pilotés par FranceAgrimer. Toutes les informations recueillies lors de ces réunions ont été transmises aux ADA.

FSAB

ADA France est un des trois membres fondateurs du Fonds de Sauvegarde de l'Abeille (FSAB) avec « C'est qui le Patron ? » et « Culture Miel ». Pour chaque pot de miel vendu par « C'est qui le Patron ? » une contribution de 11 centimes est reversée au FSAB.

En septembre 2022, le FSAB a lancé son quatrième appel à projet annuel consécutif. Les fonds collectés en 2021 (un peu moins de 40 000 €) ont permis la réalisation de 14 projets au cours de l'année 2022. Le FSAB met à jour régulièrement son site internet où sont présentés les projets financés : <https://fsab.fr/>

RELATIONS AVEC LES AUTRES FILIÈRES AGRICOLES

Depuis 2021, ADA France, l'ITSAP-Institut de l'Abeille et les Chambres d'agriculture (représentées par l'APCA) se sont engagés par le biais d'une convention-cadre à favoriser les partenariats locaux entre Chambres et ADA, au profit de la durabilité des exploitations agricoles et apicoles.

En 2022, l'action d'ADA France sur le sujet se traduit essentiellement par la préparation avec l'ITSAP et le réseau d'un événement en janvier 2023 : la **"semaine api-agri"**. Destiné à être reconduit chaque année, il vise à mettre en lumière les initiatives entre apiculteurs et agriculteurs sur une semaine : il combine ainsi webinaire, événements en région organisés par les ADA et/ou les Chambres ainsi que toute autre initiative.



COMMUNICATION EXTERNE

MISE EN FORME DE DOCUMENTS DE COMMUNICATION EXTERNE

ADA France tient à jour différents documents de communication externe. Ces documents peuvent être diffusés en version papier lors d'événements, ou servir de supports à une communication numérique.

Parmi les différents documents mis à jour en 2022 :

- La carte du réseau avec les contacts des différentes structures membres ;
- Le rapport d'activité
- La plaquette du réseau des ADA
- La carte nationale présentant les chiffres de déclarations de ruches ;

PARTICIPATION ET REPRÉSENTATION À DES SALONS PROFESSIONNELS : BEECOME

Du 20 au 23 octobre 2022 s'est tenu le congrès européen de l'apiculture Beecome au Parc des expositions de Quimper. Durant ces trois jours, ADA France a présenté un stand apicole en partenariat avec l'ADA Bretagne, l'ADA Pays de la Loire et l'Association des Miels de Bretagne, aux côtés des stands de l'ITSAP et du GPGR. Une conférence sur l'installation en apiculture s'est tenue le vendredi matin. Présentée par ADA France, l'ADA AURA et l'ADA Bretagne, elle a rencontré un franc succès ! Samedi matin, l'avant-première de la nouvelle revue technique a également reçu de bonnes critiques. En effet, quelques exemplaires du numéro 1 de la revue

étaient en consultation sur le stand d'ADA France et de l'ITSAP, et c'était l'occasion pour tout le monde (professionnels de l'apiculture, y compris l'équipe) de découvrir le premier numéro. ADA France a apporté pour l'occasion des supports de communication variés : une carte des miellées, des kakémonos, de nouvelles plaquettes de présentation afin de mettre en valeur le réseau et sa diversité. Et pour attirer encore plus de monde, l'association des miels de Bretagne faisait une dégustation de miels. Enfin, ce salon fut un bon succès !

PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS DU RÉSEAU

Les administrateurs et salariés d'ADA France peuvent participer aux événements organisés par les structures membres au cours de l'année. Cela permet de faire connaître aux adhérents des ADA le réseau ainsi que la fédération et ses missions.

L'année 2022 a vu la reprise des événements en présentiel, en grande partie organisés à l'initiative d'ADA France. La fédération a donc cette année moins participé à des événements d'ADA (ex. Assemblée Générale à la demande) pour se concentrer sur des événements "réseau" :

- L'AG de l'ITSAP-Institut de l'Abeille, le 24/02/2022 ;
- La réunion de lancement de l'ADA Île de France, le 26/09/2022 ;
- du 29 novembre au 2 décembre : 2ème édition du Séminaire scientifique et technique du réseau, sous forme de webinaires.



ASSISTANCE

PERSONNALISÉE

- Mise en forme de documents
- Assistance informatique et ressources humaines
- Accompagnement dans les demandes de financements
- Accompagnement ponctuel au développement des ADA

ACCOMPAGNER LES STRUCTURES MEMBRES SUR DES BESOINS PONCTUELS, CONCERNANT LA GESTION DES RH, OU L'USAGE D'OUTILS INFORMATIQUES

MISE EN FORME DE DOCUMENTS

ADA France fournit, lorsque le besoin s'en fait sentir, un appui aux ADA pour la réalisation d'outils ou de documents de communication (en 2022 : mise à jour de logos, création de pictogrammes,...)

ASSISTANCE INFORMATIQUE ET RESSOURCES HUMAINES

En cas de besoin ADA France peut accompagner les ADA qui le souhaitent dans leur utilisation des outils informatiques, qu'il s'agisse des boîtes mails, de l'extranet, des sites internet, des salles téléphoniques ou de visioconférence, du Scoop-it ou encore d'outils non spécifiques au réseau tel que l'outil de partage de document Drive ou de messagerie directe Slack.

De même ADA France a pu apporter son expérience sur des sujets ayant trait aux ressources humaines, tels que le recrutement de salariés dans les ADA.

ACCOMPAGNEMENT DANS LES DEMANDES DE FINANCEMENTS

La majorité des ADA bénéficie de la mesure d'Assistance Technique en Région du Programme Apicole Européen. Dans ce cadre ADA France assiste les ADA qui ont en ont besoin dans la constitution de leur dossier de demande. De plus, ADA France centralise les besoins des ADA afin de pouvoir défendre le budget nécessaire au bon fonctionnement du réseau auprès de FranceAgriMer.

ACCOMPAGNEMENT PONCTUEL AU DÉVELOPPEMENT DES ADA

Lorsque le besoin s'en fait sentir, ADA France peut apporter son assistance à une ADA afin de l'aider dans son fonctionnement ou son développement.

INGÉNIERIE

Appuyer les structures membres
en proposant formations, outils
numériques et assistance technique

INGÉNIERIE

ORGANISME DE FORMATION

Fin 2021, ADA France a obtenu sa certification Qualiopi en tant qu'organisme de formation. A ce titre, l'association porte administrativement les actions de formations des ADA à destination des apiculteurs, principalement apiculteurs adhérents des ADA régionales.

En 2022, 9 structures (ADA Pays de la Loire, ADA AURA, ADAPIC, ADAPI, ADA BFC, ADA Grand Est, ADA HdF, Syndicat AOP Miel de Corse et GPGR) sont prestataires d'ADA France pour l'élaboration et l'organisation des formations dans leurs régions ou sur leur domaine thématique (gelée royale pour le GPGR).

Pour chaque formation, ADA France dépose le dossier en ligne sur la plateforme Vivéa, gère les inscriptions des participants, assure le suivi administratif et financier des formations et analyse la satisfaction des intervenants ainsi que des participants. Ainsi, la Fédération est garante de la qualité de la prestation proposée au public apiculteur. Elle anime également le GT Formation du réseau.

Cette année, les formations du réseau ont porté principalement sur quatre thématiques : l'élevage et la sélection, la transformation, la stratégie d'exploitation et le nourrissage.

Au total, ce sont 182 heures de formation qui ont été dispensées par le réseau en 2022, sous l'égide d'ADA France.

La formation en 2022, chez ADA France

24
FORMATIONS

238
STAGIAIRES

9,4/10
NOTE DE SATISFACTION MOYENNE
DES STAGIAIRES

RÉUSSIR APICULTURE : LANCEMENT DE LA PREMIÈRE REVUE TECHNIQUE NATIONALE POUR L'APICULTURE PROFESSIONNELLE

Le projet d'une revue technique commune au réseau ADA-ITSAP a pu voir le jour en 2022 avec le portage par ADA France. Cette revue a pour vocation de faire connaître les travaux du réseau et de diffuser toute information technique et scientifique d'intérêt. Elle est destinée aux apiculteurs professionnels et pluri-actifs de France.

La revue est pilotée par ADA France (Marion Guyonnet, rédactrice en chef), qui s'appuie au sein du réseau sur un comité éditorial auquel participent l'ITSAP et les ADA volontaires (salariés et élus). Pour la rédaction des articles, c'est l'ensemble du réseau qui est sollicité, selon les compétences disponibles. Ce travail s'appuie également sur un partenariat avec l'organe de presse Réussir : ainsi, une partie du travail de réalisation leur est délégué, sous la forme de prestation (notamment la mise en page).



Chaque numéro est imprimé et distribué en boîte aux lettres, mais aussi disponible en ligne, via abonnement payant (50 € par an pour quatre numéros). Pour son lancement, le premier numéro a été envoyé gratuitement le 2 novembre 2022 à tous les adhérents directs des structures du Réseau.

Le financement par l'assistance technique permet de rendre abordable cette revue pour le plus grand nombre d'apiculteurs : contrairement à d'autres filières agricoles, le nombre d'exploitants apicoles (notre cible) est bien moindre que le public cible des autres revues agricoles professionnelles.

OUTILS NUMÉRIQUES

ADA France met à disposition de ses structures membres plusieurs outils numériques servant à communiquer dans le réseau et notamment :

- un **drive commun** pour échanger les documents de travail ;
- un **extranet**, moins utilisé depuis le passage au drive car moins adapté au partage de document. Toujours à disposition, il comprend un espace d'archivage, un annuaire des présidents des ADA, membres du Conseil d'Administration d'ADA France et des salariés des ADA, une photothèque, un calendrier partagé et une section « actualités » permettant de partager les événements à venir dans les ADA ;
- des **salles de réunions téléphoniques** ;
- un **abonnement Zoom (visioconférences)** ;
- un **outil de messagerie directe : Slack** ;
- cinq sites internet régionaux reliés au site internet national ainsi qu'à l'extranet d'ADA France.

SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Vers une refonte du site internet

Depuis 2015, le site internet d'ADA France offre de nombreuses informations au grand public comme aux professionnels. Il donne notamment accès à des données générales sur l'apiculture telles que les chiffres de la filière apicole, les maladies de l'abeille ou encore des informations sur le métier d'apiculteur. Il permet aussi d'avoir en un seul endroit la réglementation nationale en vigueur et le détail sur les aides nationales disponibles. Pour finir il constitue une vitrine pour les ADA en référençant leurs coordonnées mais aussi les événements programmés dans les régions.

En 2022, plusieurs pages ont été mises à jour :

- La page du conseil d'administration et celle de l'équipe ;
- La carte du réseau ;
- Les offres d'emplois ;
- La page « Coronavirus » a été supprimée ;
- La page « Formation », en adéquation avec les changements amenés par Qualiopi ;
- Les différentes pages de la rubrique « La filière apicole » ;
- La page « Apiculture Biologique » ;
- La création d'une page pour le séminaire scientifique et technique du réseau.

Le site internet d'ADA France est vieillissant. La refonte visuelle et structurelle a donc été initiée en juin 2022, en partenariat avec un prestataire, qui nous met à disposition le nouveau système de gestion de contenu (CMS : Wordpress), la maintenance, et l'accompagnement dans le développement. Les pages sont en cours de développement et le site internet sera en ligne au premier semestre 2023.

Une présence en ligne sur deux réseaux sociaux

Parallèlement à ce site internet, ADA France anime une page Facebook servant à relayer les événements nationaux ou régionaux et à faire connaître le travail des ADA. La page Facebook d'ADA France présente 3 118 abonnés. En 2022, 95 publications ont été postées, chacune ayant été vue en moyenne par plus d'un millier d'internautes. Une page LinkedIn ADA France permet également de relayer les offres d'emploi de tout le réseau. Ces deux réseaux ont été choisis pour leur pertinence : un grand nombre d'apiculteurs sont présents sur Facebook, alors que des partenaires le sont sur LinkedIn (entreprises apicoles, organismes agricoles etc.).



ADA France
Fédération Nationale du développement apicole

149, rue de Bercy, 75595 Paris Cedex 12

01.81.72.16.53

contact@adafrance.org



Consultez notre site internet : www.adafrance.org

